



Décembre 2015



BULLETIN MUNICIPAL N° 15

Site Internet : www.saint-thome.fr



- ADRESSAGE POSTAL

La dénomination des voies et la numérotation des habitations sont terminées. Courant janvier 2016, la Commune procédera à la pose des panneaux de signalisation des rues et des voies.

Les plaques de numérotation seront remises aux habitants par le préposé à la distribution du courrier. Celui-ci vous remettra également des cartes qui vous serviront à informer les organismes de la modification de l'intitulé de votre adresse.

La plaque de numérotation est fournie par la Commune, à charge pour le propriétaire ou le locataire de l'apposer à l'endroit qui sera indiqué sur le document accompagnant la remise.

- COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-HELVIE

Bibliothèque :

Elle sera ouverte les jeudis 24 et 31 décembre de 10 h à 12 h (au lieu de 16 h 30 à 18 h 30).

Les horaires des mardis ne changent pas : ouverture de 15 h 30 à 18 h 30.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Ardèche (SDCI) :

La loi prévoit que les schémas départementaux doivent être arrêtés avant le 31 mars 2016.

En Ardèche, 9 EPCI à fiscalité propre sont obligatoirement concernés par une modification de périmètre dans le cadre du SDCI soit parce qu'ils regroupent moins de 5 000 habitants soit parce qu'ils comptent entre 5 000 et 15 000 habitants mais ne sont concernés par aucune dérogation : c'est le cas des communautés de communes de Rhône-Helvie (10 958 hab) et de Barrès-Coiron (10 777 hab).

Les élus ont voté à l'unanimité pour le regroupement dans une nouvelle structure de coopération intercommunale avec la communauté de communes Barrès-Coiron et contre la disparition programmée du Syndicat Intercommunal des Eaux du FAY.

La date d'entrée en vigueur des nouveaux périmètres est fixée au 1^{er} janvier 2017.

- BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche a pour mission de procéder au déploiement des bornes de recharge sur la période de 2016 à 2017. La Commune a accepté de recevoir cet équipement d'un coût global de 13 000 € HT financé par l'ADEME (6 000 €), le SDE 07 (4 500 €) et la Commune (2 500 €).

- ARDECHOISE DES JEUNES

Dans le cadre du rendez-vous cycliste « l'Ardéchoise » qui se déroulera du 15 au 18 juin 2016, un parcours spécial « Ardéchoise des Jeunes », réservé aux 8-16 ans sera proposé le jeudi 16 juin.

Cette année, le départ du circuit est fixé à Alba la Romaine et, surtout, à 12 h, tous les participants (entre 300 et 600 personnes, cyclistes et encadrants) déjeuneront à Saint-Thomé, près du tennis-boulodrome.

Cette étape sera largement relayée par les médias, notamment par la télévision et la presse régionales. Pour un accueil digne de cet événement cycliste ardéchois leader en Europe, nous faisons déjà appel aux bénévoles pour assurer la sécurité dans le village du boulodrome à la Place de l'Eglise où se déroulera une animation.

Les associations locales sont partenaires de la Municipalité pour mettre en place l'organisation de cette journée. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

- ASSOCIATIONS

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, UNRPA

Samedi 16 janvier : Assemblée Générale à 10 h 30 à la salle des fêtes suivie d'un repas. S'inscrire avant le 25 décembre auprès des membres du Bureau ou au 04 75 52 69 08.

AMICALE LAIQUE

Samedi 6 février : soirée jeux à 20 h à la salle des fêtes.

Samedi 12 mars : carnaval

COMITE DES LOISIRS

Samedi 19 décembre : Goûter de Noël pour tous les enfants du village avec animations à partir de 15 h à la salle des fêtes (réservations auprès du Comité).

Vendredi 15 janvier : soirée jeux de cartes (belote, tarot, coinche...) à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Samedi 6 février : Journée ski aux Sept Laux, car offert par le Comité, forfait groupe : environ 17 €.

- ETAT CIVIL

Nous avons appris la naissance le 12 novembre de Lya au foyer d'Anaïs DAUGUET et de Didier SEVILLA domiciliés quartier « Les Crottes ». Félicitations aux heureux parents.

- FERMETURE DU SECRETARIAT

La mairie sera fermée du 21 au 31 décembre 2015. Des permanences seront assurées lundi 21 décembre et jeudi 31 décembre de 10 h à 12 h (dernier jour pour les inscriptions sur la liste électorale). En cas d'urgence, contacter le Maire (06 98 12 58 21) ou les Adjoints.

- OBJET TROUVE

Des lunettes de vue, monture « Carrera » ont été trouvées début novembre sur la Place des Crottes. Les réclamer en Mairie.

- CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

*Toute la population est cordialement invitée, le **Vendredi 8 janvier à 18 h 30**, salle des fêtes, aux vœux du maire qui seront suivis d'un vin d'honneur.*

Le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent de très bonnes fêtes.

